

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....\$1.00  
Six mois.....50

POUR LES ÉTATS-UNIS

Un an.....\$1.50  
Six mois.....75

POUR L'EUROPE

Un an.....\$1.50  
Six mois.....1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL  
Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 26 Jan. 1909

Soyons Vigilants !

Ce gouvernement qui n'a pas rougi d'avoir expulsé, avec brutalité, de leur domaines légitimes les religieux, et même les religieuses, parce qu'ils formaient les enfants de la France selon la voix de leur conscience et selon la croyance des parents, ce gouvernement qui se moque, d'une manière aussi évidente, de la devise de son pays. Liberté, Egalité, Fraternité, vient d'étendre sa tyrannie jusque dans les petites îles de l'Amérique qui sont encore sous sa domination. La population de Saint-Pierre-et-Miquelon s'est indignée du mépris qu'on faisait de ses droits et elle a demandé à grands cris la liberté d'avoir des instituteurs catholiques. Dans le soulèvement le drapeau des Yankees fut arboré et l'on a même parlé d'un protectorat par les États-Unis.

J'offre à cette colonie éprouvée toutes mes sympathies.

Les Saint-Pierrais ont crié : l'annexion aux États-Unis ! Que ce serait regrettable de voir les Yankees venir s'emparer d'un petit coin de terre qui nous appartient géographiquement et qui deviendrait si menaçant entre leurs mains. Toutes les fois que la question des limites fut agitée les changements furent à notre désavantage. L'absurdité de cette langue de terre qui descend de l'Alaska, qui suit le Pacifique dans la terre canadienne nous montre que tout peut nous arriver.

Il ne faut pas dire que ces petites îles à cause du peu d'importance qu'elles ont en soi sont indignes de nos soucis, il ne faut pas non plus prétendre renforcer cette affirmation par cette autre aussi gratuite : tout va retomber dans le silence primitif. Ah ! la moindre réflexion nous convainc de la valeur que prennent ces îles en passant sous la puissance de ceux qui ont souvent des différends avec nous.

Nous avons avec les États-Unis des difficultés perpétuelles à propos des droits de pêche près des côtes de Terre-Neuve et ailleurs, — ces mêmes États-Unis ont depuis Montroë des prétentions assez funestes à l'autonomie des peuples de l'Amérique, il serait donc à désirer ardemment qu'ils ne vincent pas rôder dans le golfe Saint-Laurent. Puissent-ils alors ne jamais s'emparer de cette colonie qui leur fournirait des prétextes pour toujours nous épier de près.

Si les Saint-Pierrais ne pouvaient vivre en paix que sous le drapeau des Yankees nous devrions au

Ouverture du Nouveau Parlement

L'ouverture du nouveau parlement du Canada, le onzième, a eu lieu le 20 du mois.

Quelque deux cents membres se réunissent pour discuter les affaires publiques, fabriquer de nouvelles lois, promouvoir les intérêts du pays.

Sur le nombre un tiers sont des membres nouveaux, c'est-à-dire des citoyens qui pour la première fois, occupent des sièges au parlement. Ils remplacent les soixante-onze anciens députés, qui ont été battus aux élections dernières, ou se sont retirés volontairement de l'arène politique.

Heureusement, de cette province, nous avons trois nouveaux députés qui sont du côté du gouvernement, ce qui veut dire que nos intérêts seront soignés.

L'hon. J. W. Richards, député pour le comté de Prince, fera tout en son pouvoir pour l'avancement et pour le progrès de son comté en particulier et de la province en général. Dans ses efforts il sera secondé par MM. Prowse et Warburton les députés du comté de Queen. Seul le comté de King se voit représenté par un député de l'opposition, M. Fraser. Pendant que nous étions représentés par M. Lefurgy, qui se trouvait dans l'opposition, nos intérêts étaient négligés, tandis que le comté de King avait pour le représenter M. Hughes, qui certes, a plus fait pour l'intérêt de son comté que ce dernier méritait. Souvent ceux qui se dévouent pour les leurs, sont récompensés par l'ingratitude. C'est le cas dans le comté de King. C'est regrettable, mais ils l'ont voulu, qu'ils en souffrent.

Pendant que M. Lefurgy représentait le comté de Prince nous avons fait la demande, à plusieurs reprises pour un coffre-fort pour notre bureau de poste, mais le représentant du comté de Prince avait une telle manie de se montrer l'agresseur du progrès, que le gouvernement n'y a rien fait.

Aujourd'hui que nous avons M. Richards comme notre représentant, nous nous proposons d'avoir, non-seulement un coffre-fort mais un bureau de poste. Si nous l'avons pas ce sera une grande injustice que les électeurs sauront bien remédier à l'heure et à temps.

Nous faisons mention que du bureau de poste, mais il y a bien d'autres choses, dans le comté, d'utilité pressante, que notre représentant saura bien nous obtenir.

Un contemporain de Summerside disant, la semaine dernière, "We shall see", Eh, bien oui, nous verrons.

Le Canada le plus beau pays

A l'heure actuelle, le Canada est devenu l'un des plus beaux pays du monde.

Il possède tout ce qu'il faut pour compter entre et parmi ceux qui sont arrivés au premier rang.

Comme colonie c'est le plus riche joyau de la couronne d'Angleterre. Grâce à la politique clairvoyante et d'avancement de ses hommes d'état, il a sans cesse marché à pas de géant dans le commerce et l'industrie.

Son étendue, ses richesses minières et forestières la fécondité de son sol, la beauté de ses magnifiques pouvoirs d'eau, ses rivières et ses fleuves tout cela mis en ligne de compte avec le réseau de chemins de fer qui le sillonnent attire à bon droit sur lui l'attention de l'univers tout entier.

De tous les coins de la vieille Europe, il est choisi comme un centre sans pareil d'émigration par les multiples avantages qu'il offre à l'établissement de ceux qui, pour une cause ou pour une autre, sont obligés de dire adieu à leur patrie.

Disons-le de suite, le Canada dont l'enfance a été si mouvementée et le passé si glorieux, s'appuyant sur les progrès de toutes sortes déjà accomplis, peut regarder avec confiance l'avenir et se dire avec orgueil — on a déjà écrit qu'en fait de territoire, je n'étais que quelques arpents de neige, mais maintenant je suis une nation connue sur les premiers marchés étrangers. En effet le surplus de tous nos produits agricoles et manufacturiers en prennent chaque jour le chemin.

On n'a pour obtenir la preuve indéniable, qu'à consulter les statistiques, sur le chiffre sans cesse grossissant de nos exportations.

Notre commerce a grandi d'année en année avec la suffisance de l'alimentation qu'il reçoit de notre agriculture, qui constitue la base de notre prospérité nationale.

moins nous taire, mais ils peuvent avoir la liberté par l'annexion au Canada ou à Terre-Neuve, parlons donc.

J'espère que tous ceux qui ont quelq' influence s'en serviront pour prévenir une défaite. C'est à nous à parler les premiers ; nous serions naïfs si nous attendions que les autres commencent à nous défendre. Soyons vigilants !

ANATOLE VANIER

Glaucures de Shediac

La Battue, centre où demeurent nos gros canons acadiens, ne fournit à M. le rédacteur de L'IMPAR-

Quand tous nos champs de colonisation restés jusqu'aujourd'hui fermés, incultes et improductifs, seront ouverts, quelle importance aurons-nous acquise comme peuple !

En attendant, restons fermement attachés à notre sol, aimons notre ciel, car il n'y en a jamais de comparable à celui sous lequel nous sommes nés.

Le fait qu'on déverse chaque année, des flots d'immigrants sur nos bords atteste et démontre incontestablement que le Canada est assez grand pour donner large place à tous ses enfants, et assez prospère pour leur promettre l'aisance au point de vue des biens terrestres.

Il est enfin assez généreux et tolérant pour leur assurer la libre pratique de la religion à laquelle ils peuvent appartenir.

En face de tous ses avantages, canadiens de langue française ou anglaise, n'allons jamais désertier un pays qui est le nôtre et dont nulle considération ne peut nous détacher.

Notre clergé canadien a contribué plus largement qu'on ne pourrait le penser à faire de notre pays la jalousie et l'envie de tous ceux qui l'ont devancé.

Sous la direction sage et éclairée de nos évêques à la faveur des enseignements donnés dans toutes les institutions fondées pour l'instruction publique, notre clergé a plus fait que l'épée d'un Montcalm impuisante à nous garder sous la domination de ceux qui prénnaient possession, au nom du Christ et du roi de France de tout le terrain qui forme présentement le territoire de la limite du Canada en Amérique.

Le missionnaire dans ce temps-là était l'auxiliaire du soldat.

Nos communautés religieuses ont continué leur oeuvre de bienfaisance et nous leur devons un fidèle attachement. Le Quotidien de Lévis.

TIAL que quelques abonnements à son journal.

Reveillez-vous, gens qui dormez.

Le Hockey chez nous. — Nos hardis athlètes qui ont osé s'affilier aux quatre clubs, qui composent la "New Brunswick League" sont déjà récompensés dans leur heureuse hardiesse. Ils vergent à droite et à gauche les équipes qui viennent se mesurer avec eux.

Notre concours athlétique, qui constitue chaque saison l'un des principaux événements sportifs et mondains de notre ville, s'est inauguré vendredi le quinze janvier par une victoire pour les nôtres. Au

cours de cette première lutte nos jeunes joueurs bataillèrent avec rage et entrain et à l'expiration de l'heure, les clubs se retirèrent de l'arène avec le score de 2 à 0 en faveur des nôtres.

Nos jeunes lutteurs nous préparent d'autres heureuses surprises.

M. Valmar LeBlanc, qui, depuis plusieurs années, travaillait chez M. Willie Bourque, barbier de notre ville, a laissé son patron pour aller ouvrir boutique à New Carlisle, comté Bonaventure, Qué. Nous souhaitons à notre hardi jeune homme chance et succès.

Mlle. Léa A. Léger s'embarquait sur le train samedi dernier, pour Waltham, Mass. Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle. Léger n'est allé faire qu'un voyage d'agrément.

Visiteurs chez nous ; révérends Alban Robichaud de St. Anselme ; Henri Cormier d'Abouagane ; Jean Gaudet de Saint Paul ; Hudon de Scoudouc ; l'abbé de St. Joseph.

CITADIN

Carnet D'Universitaire

Du Correspondant de L'IMPARTIAL

Proverbes Calmants. — Être sobre n'est pas une vertu, mais c'est un grand défaut de ne pas l'être.

La Bruyère nous fait voir, en quelques mots, d'une manière à la fois originale et frappante, la folle et affreuse manie de s'enivrer ; manie que nous regardons comme simple habitude, parceque, étant accoutumés aux actions bizarres aux écarts absurdes et à la démente habitude de l'homme abruti, sans raison dans les pots de Bacchus, nous ne sommes plus touchés d'un spectacle si fréquent, qui devrait nous terrasser d'horreur et de dégoût. Cette arrière pensée inspirée à l'auteur des caractères ces paroles, qui valent toute la longue et cassarière campagne de Carrié Nation : "Si nous entendions des orientaux, disait-il, qu'ils boivent ordinairement une liqueur qui leur monte à la tête, leur fait perdre la raison et les fait vomir, nous dirions : "Quels Barbares !"

Et vous et moi que faisons-nous ? Le philo-sophe s'écrie pourtant : "l'homme est une noble créature !"

Un grand buveur, qui n'avait jamais bu d'eau, demanda à la fin de sa vie, un grand gobelet d'eau de vie en disant : "On meure comme on a vécu et on aime à se réconcilier avec ses amis."

Comment on aborde l'homme ivre — L'homme commun, dit en le voyant, c'est un pochard.

— Un monsieur distingué veut qu'il soit ivre.

— Une dame comme il faut croit qu'il a trop bu.

— Le magistrat l'accuse d'avoir contrevenu à la loi du bonhomme Scott.

— Le médecin le dit dans un état anormal.

— La jeune fille, la coquette, attribue sa titubation aux émotions du milieu ; il est ému.

— Un bédouin court dire à son curé qu'un tel homme est dans les vignes du Seigneur.

— L'astronome le place dans les nuages.

— Une bourgeoise ; il est pris de vin.

— Un artillier : il a le canon chargé.

— Un musicien : il joue la valse des chopins.

— Le lunatique le croit sans raison.

— L'opticien veut lui vendre des lunettes.

— L'homme rusé le dit insensé, et il a raison.

Nous nous reverrons

"ALLAIN"

Ce 25 janvier, 1909

Mont Carmel

Les MM. Jean C. Arsenault, Cyrus Poirier et Honoré Gallant sont revenus samedi, de Truro, N. E., où ils suivirent un cours d'études en agriculture. M. Joseph H. Arsenault d'Egmont Bay faisait également parti du contingent de l'île.

Un nouveau club vient de se former à Mont Carmel. Les jeunes gens non mariés, se réunissent une fois la semaine, dans le but de discuter différents sujets qu'ont rapport avec leur avenir. Les officiers ont tenu d'office que pour quinze jours seulement, ce qui pendant l'hiver, donnera la chance à la plus grande partie des membres d'apprendre à présider à une assemblée, ou encore à tenir compte des différents sujets discutés. Il est vraiment intéressant de voir des jeunes garçons de quinze ans prendre part aux différents sujets discutés.

Afin de rendre ces réunions intéressantes et instructives la première heure est employée à des leçons d'objets. C'est ainsi que mercredi dernier, M. Benoit Gallant, cordonnier, et maître dans son art, leur enseignait comment procéder à faire une corde. Les explications données chacun s'arme de fil de cire, de poil et d'un poinçon. Grand fut la surprise lorsque le professeur constata que la corde faite par M. le Curé, laissait beaucoup à désirer sous plusieurs rapports.

Ayant appris à bien faire une corde, et à bien poser une pièce sur un soulier, ou encore à réparer un harnais, on procédera à placer les vitres avec le mastic, à limer une scie, à placer un barreau à une chaise, etc., etc.

Certes voilà qui n'est pas du temps perdu.

"C."

Au Rédacteur de L'IMPARTIAL.

Cher Monsieur Buote, Pouvez-vous m'expliquer comment il se fait qu'un si petit nombre de nos Acadiens profitent de l'avantage de suivre un cours en agriculture, à Truro, lorsque les portes de l'institution sont ouvertes à toutes les Provinces ?

Cette année il y avait deux cents élèves des trois provinces. Quarante de l'île, et de ce nombre, seulement quatre français.

Oh donc est l'esprit d'initiative chez nous ?

Pourquoi cette apathie, cette indifférence ? Le bilan des provinces soeurs, N. B., et N. E., est encore plus triste. Il y avait un soi-disant français, M. Dorel du N. B., et pour la Nouvelle Ecosse, nil. Pourtant cette institution est à leur porte, et pourtant le ministre d'agriculture du Nouveau-Brunswick est un Acadien.

"Intéressé."

D'autres Lettres de nos Petits Amis

Urbainville,

Ce 14 janvier, 1909

Monsieur Buote, Nous nous joignons ensemble pour vous offrir mille remerciements pour les jolis prix que vous nous faites, pour notre application à nos devoirs.

Quoique vous soyez un étranger à nous, nous comprenons bien que vous avez à coeur l'éducation des enfants.

Nous sommes heureux d'être vos petits amis.

Marie Anne Arsenault, Edna Arsenault, et Marc Bernard

Peterville, Lot 1,

Ce 17 janvier, 1909

Monsieur F. J. Buote,

Cher Monsieur, Je vous remercie de votre charmant prix que j'ai reçu et j'espère, avec la grâce de Dieu, de faire toujours de mieux en mieux, afin d'arriver à la perfection. J'espère aussi que mes bons parents continueront toujours à recevoir votre aimable IMPARTIAL.

De votre toute dévouée petite fille de Peterville.

Marie Anne J. Doucet

St. Chrysostome

Ce 21 janvier 1909

Monsieur F. J. Buote,

Cher Monsieur, Je vous remercie beaucoup pour votre beau papier, L'IMPARTIAL, que vous m'envoyez comme prix pour la lecture française.

Vous êtes certainement bien bon pour vos petits amis acadiens.

Je vous assure que je lirai toujours votre bon journal et que je ne vous oublierai jamais.

Votre petit ami  
P. Cyrus Arsenault

Higgins Road  
Ce 21 janvier 1909

Monsieur F. J. Buote.

Cher Monsieur, Je viens de recevoir de vous un cadeau qui montre combien votre coeur est généreux.

Je vous en remercie sincèrement et je vous souhaite bonheur et prospérité.

Votre petit ami  
Hilarion Arsenault

Notes de St. Jacques

M. Joseph H. Arsenault de Urbainville est de retour de Truro N. E., où il a suivi, en compagnie de M. Cyrus Poirier, Jean Arsenault et Honoré Gallant de Mont-Carmel, le cours du collège d'agriculture durant les deux dernières semaines.

M. Arsenault qui s'intéresse beaucoup à l'agriculture et qui réussit très bien dans sa profession est enchanté de son voyage et ces connaissances utiles qu'il a acquises, au Collège.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Joseph M. Arsenault de Egmont-Bay, qui a été dangereusement malade d'une attaque de pneumonie est beaucoup mieux depuis quelques jours.

Les directeurs et patrons de la fromagerie, tenaient leur assemblée annuelle la semaine dernière dans la salle St. Philippe. Les patrons sont très satisfaits des recettes de l'année dernière.

Dimanche dernier le Rev. S. Boudreaux recommandait aux prières des fidèles l'âme de feu Augustin Arsenault, fils de notre aimable compatriote M. Etienne M. Arsenault, décédé dernièrement chez les Frères des écoles chrétiennes aux États Unis. Le défunt, portait depuis quelque temps, le costume des Frères, et était très estimé. La nouvelle de sa mort a causé une grande tristesse à ses parents, frères et soeurs. Nous partageons tous la douleur que vient d'éprouver M. Arsenault et sa famille.

Com.

Mort du Rev. Jos. K. Doucet, cure de Lameque

Le diocèse de Chatham vient de perdre un de ses plus dignes prêtres et l'Acadie un de ses enfants les mieux doués. M. le curé de Lameque n'est plus. Il est descendu prématurément dans la tombe, victime d'une maladie imitoyable, dont les ravages étaient déjà trop avancés lorsque les hommes de l'art furent consultés.

C'est le 9 janvier que le Révérend Joseph K. Doucet expirait à l'hôpital de Montréal. Il s'y était rendu pour faire traiter un enacur à la gorge. Les médecins constatèrent qu'il était trop tard. En effet, le vénérable prêtre expirait quelques jours plus tard. La nouvelle de sa mort plongea toute la population du nord dans un deuil profond. Connu de tous, on l'aimait comme un père, on le vénait comme un saint.

La dépouille mortelle arrivait à Grand'Anse au commencement de la semaine dernière.

Messire Doucet a longtemps desservi les paroisses de Grand'Anse et de Lameque.

Après avoir tenu des assemblées à Pont-a-Buote, Sackville, Baie Verte, Bayfield, Petit Shemogoui, la commission agricole est arrivée à Dupuis Corner samedi et y a rencontré un grand nombre de cultivateurs à une réunion présidée par M. l'inspecteur Hébert. Le même soir, la commission était à la salle Ouellet, Shédiac. L'hon. Dr Landry, président de la commission, se rendit dans sa famille, à Bouctouche, après avoir adressé la parole.

Samedi soir, 9 janvier, la famille de M. Hypolite A. Gallant, et les autres parents se réunissaient chez leur grand-père, monsieur Aimé Gallant, de Shédiac Bridge, pour fêter le 84e anniversaire de cet ancien et brave citoyen. Au nom de tous les descendants Mlle Justine Gallant, petite fille du héros de la fête, se fit l'écho de l'amour, du respect et de la reconnaissance qu'on porte à ce vénérable vieillard, et lui présenta l'adresse sui-

Samedi soir, 9 janvier, la famille de M. Hypolite A. Gallant, et les autres parents se réunissaient chez leur grand-père, monsieur Aimé Gallant, de Shédiac Bridge, pour fêter le 84e anniversaire de cet ancien et brave citoyen. Au nom de tous les descendants Mlle Justine Gallant, petite fille du héros de la fête, se fit l'écho de l'amour, du respect et de la reconnaissance qu'on porte à ce vénérable vieillard, et lui présenta l'adresse sui-

Samedi soir, 9 janvier, la famille de M. Hypolite A. Gallant, et les autres parents se réunissaient chez leur grand-père, monsieur Aimé Gallant, de Shédiac Bridge, pour fêter le 84e anniversaire de cet ancien et brave citoyen. Au nom de tous les descendants Mlle Justine Gallant, petite fille du héros de la fête, se fit l'écho de l'amour, du respect et de la reconnaissance qu'on porte à ce vénérable vieillard, et lui présenta l'adresse sui-

Samedi soir, 9 janvier, la famille de M. Hypolite A. Gallant, et les autres parents se réunissaient chez leur grand-père, monsieur Aimé Gallant, de Shédiac Bridge, pour fêter le 84e anniversaire de cet ancien et brave citoyen. Au nom de tous les descendants Mlle Justine Gallant, petite fille du héros de la fête, se fit l'écho de l'amour, du respect et de la reconnaissance qu'on porte à ce vénérable vieillard, et lui présenta l'adresse sui-

Samedi soir, 9 janvier, la famille de M. Hypolite A. Gallant, et les autres parents se réunissaient chez leur grand-père, monsieur Aimé Gallant, de Shédiac Bridge, pour fêter le 84e anniversaire de cet ancien et brave citoyen. Au nom de tous les descendants Mlle Justine Gallant, petite fille du héros de la fête, se fit l'écho de l'amour, du respect et de la reconnaissance qu'on porte à ce vénérable vieillard, et lui présenta l'adresse sui-

Samedi soir, 9 janvier, la famille de M. Hypolite A. Gallant, et les autres parents se réunissaient chez leur grand-père, monsieur Aimé Gallant, de Shédiac Bridge, pour fêter le 84e anniversaire de cet ancien et brave citoyen. Au nom de tous les descendants Mlle Justine Gallant, petite fille du héros de la fête, se fit l'écho de l'amour, du respect et de la reconnaissance qu'on porte à ce vénérable vieillard, et lui présenta l'adresse sui-

Samedi soir, 9 janvier, la famille de M. Hypolite A. Gallant, et les autres parents se réunissaient chez leur grand-père, monsieur Aimé Gallant, de Shédiac Bridge, pour fêter le 84e anniversaire de cet ancien et brave citoyen. Au nom de tous les descendants Mlle Justine Gallant, petite fille du héros de la fête, se fit l'écho de l'amour, du respect et de la reconnaissance qu'on porte à ce vénérable vieillard, et lui présenta l'adresse sui-

vante ; Bien cher Grand'père, C'est aujourd'hui votre fête et je viens de la part de mes bons parents, de mes frères et de mes soeurs, saluer cet anniversaire. Il me semblait que ce jour si désiré n'arriverait jamais. Enfin le voilà, mon petit coeur bat de joie disant à mon bien-aimé grand'père : bonne fête, bonne fête !

Voyez les fleurs, les gâteaux et la crème à la glace que je vous apporte, et les fruits de toute sorte, les plats sont si grands que je ne puis les porter ; c'est vrai que c'est peu, cher grand'père, ce que nous vous offrons, mais nous voulons au moins vous témoigner la reconnaissance que nous vous portons.

Vous voilà déjà rendu à l'âge si vénérable de 84 ans et nous prions Dieu en ce jour pour que vous restiez longtemps encore avec nous sur cette terre.

VOS PETITS-ENFANTS.  
Le Moniteur Acadien

"OVONOL" POUR LES ENFANTS

Augmente l'appétit et les forces de la petite MIGNONNE SIMARD.



MIGNONNE SIMARD, 244 rue St-Jacques, Montréal.

"Avant de prendre de "OVONOL", notre petite fille, Mignonne, nous donnait beaucoup d'inquiétudes, tant elle était délicate et faible. Ayant entendu parler de ce tonique et de l'étonnante rapidité avec laquelle il agit, même chez les constitutions les plus délicates, nous lui en avons donné.

"Nous sommes heureux aujourd'hui de constater une grande amélioration dans la santé de notre enfant. Elle est beaucoup plus forte et a un appétit qu'elle n'a jamais eu. Chaque jour nous la voyons plus vigoureuse, mieux portante."

Madame SIMARD, (954 rue St-Jacques, Montréal.

Vous pouvez vous procurer "OVONOL" chez tous les marchands de remèdes. Prix, \$1.00 la bouteille. Pour toute autre information, s'adresser à la

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

MORT DE M. ERNEST LAVIGNE

M. Ernest Lavigne, musicien et compositeur dont Québec et Montréal ont pu tant de fois applaudir les oeuvres, est décédé à midi et quinze minutes à l'Hôtel-Dieu, jeudi dernier, succombant à une maladie qui le minait depuis près d'un an. Le défunt est né le 17 décembre 1852, il s'enrôla dans le régiment des Zouaves qui allèrent à Rome défendre le Saint Siège.

Il étudia au Conservatoire de Musique de Paris et remporta plusieurs prix. On lui doit un joli recueil de "Mélodies", qui font les délices de nos salons.

Le défunt laisse une épouse et quatre enfants dont 2 filles et 2 garçons. Joliette et Ernestine, mariées aux États-Unis, et Paul en Europe. Le défunt était le frère de M. Arthur Lavigne, éditeur de Musique à Québec, et de M. Emile Lavigne de Montréal et propriétaire de "L'Opinion."

LA PENSION DES VIEILLARDS

Ottawa, 18.—Le gouvernement a publié et fait distribuer une intéressante brochure, faisant connaître les détails et les avantages de la nouvelle loi concernant la pension des vieillards. Le ministre du Commerce, sir Richard Cartwright, fera distribuer cette brochure dans toutes les parties du pays.